



EFJ 1 . Octobre 2012



sommaire

4 LOGEMENT

Logement étudiant : un malaise qui dure

5 Interview de David Tran

«Les étudiants se tournent vers le parc privé»

6 Reportage

Les nouveaux colocataires

7 JOB ÉTUDIANT

«C'est dur mais je m'accroche»

8 Reportage

Travailler pour étudier

9 Interview de Michelle Finkel

«Finis les petits boulots»

10 HIGH-TECH

iPhone 5, plus fort que la crise

11 Portrait d'Alexis L.

Apple-Addict

12 Reportage

L'autre révolution d'Apple

13 TRANSPORT

Autovid'

14 Ça ne roule pas si fort

15 Interview de Serge Amabile

Autolib' : un «avenir prometteur»



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO SPÉCIAL :

Victoria Amiard, Yvan Assouline, Anne-Claire Barnier, Melissa Belouti, Alexandra Edip, Arthur Ficheux, Charles Gélis, Maxime Laffiac, Alexis Lalemant, Alexandre Lemaire, Allison Mac Taggart, Ugo Morillon, Vincent Nahan, Robin Roynard, Alexander Scott, Marion Theissen

Toutes les photos de ce numéro spécial ont été créditées au mieux, selon les sources. Ce magazine n'est pas diffusé en dehors du cadre de l'école EFJ.

Logement étudiant : un malaise qui dure

Pour les étudiants logement rime avec galère

« On est contraint de refuser 80% des dossiers que l'on reçoit. Pour 35 places, on a 500 demandes » le gérant d'une résidence étudiante privée, à Levallois (Haut-de-Seine) dresse un constat effrayant. Le logement fait en effet face à une crise depuis le début des années 80.

« Seul 1% d'entre eux sont logés par le CROUS dans Paris même » explique Romain Boix, membre de l'UNEF (Union Nationale des Étudiants Français), principal syndicat étudiant. La situation est particulièrement tendue en termes de logements, et la rentrée 2012 ne fait pas exception. Cette année encore, pas d'entorse à la

6 étudiants sur 10 vivent hors du cocon familial.

règle ni sur le parc public ni sur le parc privé. Il faut dire que le parc privé est boosté par les demandes d'étudiants n'ayant pas pu obtenir de logement social public. Romain Boix ajoute : « Cette situation de tension sur le parc public se répercute sur le parc privé. Sur des logements de petite surface (15 à 20 m²), les loyers oscillent entre 550 et 800 € » une somme considérable qui pousse évidemment un bon nombre d'étudiants (22,5% dans toute la France) vers un job en parallèle de leurs études.

« En dix ans, les loyers étudiants ont augmenté d'environ 30% », annonce l'UNEF. En guise de comparaison, à Paris, le prix du mètre carré louable a été multiplié par 1,51 à 1,71 entre 2009 et 2010. « Il est impératif de construire plus de logements CROUS : rien que pour l'académie de Créteil, on a sept fois plus de boursiers que de logements publics disponibles. » s'indigne Romain Boix. Le plan Anciaux, lancé en 2004, annonçait la construction de 50 000 places nouvelles avec un rythme théorique de 5000 places construites par an pendant dix ans. « En réalité, aujourd'hui, pour pouvoir mener ce plan à bien il faudrait construire entre 14 et 18 000 logements par an sur les deux ans à venir. Un retard monstre a été accumulé, particulièrement



Par Echevin. Publié dans : dessin de presse exprimez-vous !

quand on a la capacité de n'en construire que 2500 par an. », explique le syndicaliste. L'UNEF dit avoir conscience qu'il serait impossible de suivre les cadences de construction qu'imposerait le plan Anciaux, mais réclame « que le gouvernement se tienne à ses promesses sur les cinq années à venir », c'est à dire la construction de 40 000 logements et la réhabilitation de tous les logements CROUS vétustes.

« Fils à papa »

Et les étudiants dans la galère ; ils en disent quoi ? « J'ai galéré grave », glisse Ugo, étudiant en journalisme à Paris. « Le CROUS m'a donné une réponse tardive et négative, je me suis retrouvé dans l'urgence et j'ai dû me tourner vers

le secteur privé. » Arthur confirme. « Après avoir fait l'objet d'une étude de quatre mois, mon dossier a finalement été rejeté. » Arthur ajoute : « Je me suis dirigé vers le secteur privé, un peu forcé, qui m'a permis de trouver un logement (22 m²) pour 800€ de loyer ! »

D'autres n'ont pas nécessairement pareil budget. Carole, par exemple, est étudiante en LEA à la Sorbonne et n'a pas pu trouver de toit. « Tous les matins, je dois prendre le train pour rallier Paris depuis la Picardie. » Deux heures de trajet le matin, et deux heures le soir.

« C'est assez invivable. » Depuis Juillet elle n'essuie que des refus de la part du CROUS.

Le CROUS, justement, ne tient d'ailleurs pas à communiquer un chiffre ou un quelconque com-

« LES ÉTUDIANTS SE TOURNENT VERS LE PARC PRIVÉ »

ENTRETIEN AVEC **DAVID TRAN**, CHARGÉ D'ÉTUDE ET RECHERCHE DU CBRE, GROUPE D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET RÉSIDENTIEL.

3% des étudiants en région parisienne sont logés par le CROUS en logement étudiant. Actuellement, les résidences du CROUS proposent 165000 chambres pour les étudiants et 50000 places, internat, chambre de foyer. 42 résidences CROUS à Paris pour 4028 places.

Existe-t-il une pénurie de logements étudiants en 2012 ?

Effectivement on peut parler de pénurie de logements et cela depuis près de 20 ans ; le parc public ne propose que 340 000 places pour 1,5 million d'étudiants habitant hors du domicile familial, résidences des CROUS, logements sociaux réservés pour les étudiants, internats, chambres en foyers. Pour le reste, la majorité des étudiants se tourne vers le parc privé.

Comment expliquez-vous cette pénurie dans le secteur public ?

Le parc public ne dispose pas de suffisamment d'infrastructures adaptées à la demande nationale. En parallèle, la répartition des étudiants à l'échelle régionale est inégale et accentue les disparités et la pénurie. Avec un quart de l'effectif national et ne disposant que de 15% des résidences du CROUS, c'est logiquement l'Ile-de-France qui est la plus touchée.

Qu'en est-il du secteur privé ?

Il constitue la plus grande part de logements étudiants, plus d'1 million d'étudiants est logé dans le parc privé. Près de 80% de demandes en logements étudiants, dans le secteur public, n'aboutissent pas ; ainsi le secteur privé possède un réel potentiel et suscite l'intérêt d'investisseurs particuliers, notamment pour les avantages fiscaux (loi Scellier ndlr) et le rendement qui en font un marché attractif.

Quelles mesures l'État propose-t-il face à ce problème ?

En réponse à ce problème, l'État proposait dès 2004 un plan gouvernemental pour le développement des logements étudiants : le plan Anciaux qui prévoyait sur 10 ans la réhabilitation de 70 000 chambres en résidences traditionnelles et la construction de 50 000 places nouvelles. Or, seuls 13 461 logements étudiants ont été construits et 8 523 réhabilités ;

depuis le plan a été renforcé, mais n'a pas atteint son objectif annuel sauf en 2010 : 5 000 constructions et 7 000 réhabilitations ont été réalisées dans l'année.

Quel type de solutions envisagez-vous ?

Il est difficile d'y répondre. On estime que d'ici 2020 le nombre d'étudiants aura augmenté de 150 000. L'État continue à engager des efforts, mais le secteur privé a pris le relais dans la construction de résidences. La pluralité des modes d'hébergement du secteur privé connaît un grand essor, notamment les résidences collectives privées (120 000 places). Dans le contexte de crise économique, la solution peut être envisagée par un changement de comportement des étudiants. On observe une tendance : les étudiants seraient moins enclins à quitter le domicile familial.

Propos recueillis par
UGO MORILLON

mentaire. De plus en plus d'étudiants sont contraints de passer par le privé. D'après une étude de l'observatoire national de la vie étudiante, ils seraient un million cinq en Ile-de-France, soit 60%. C'est un véritable boom. La pénurie de logements profite évidemment au privé, même s'il n'est pas toujours à la portée des étudiants.

« Sans garant financier, il est impossible à un étudiant de trouver un logement, à moins qu'il ne travaille et touche un revenu au moins trois fois supérieur au loyer. » Manuel Ravier, agent immobilier co-fondateur d'Immojeune – une agence spécialisée dans les logements étudiants – explique : « les étudiants ne sont jamais prioritaires, ils n'ont pas une situation stable comme

1 étudiant sur 4 bénéficie d'une bourse.

pourrait l'être celle d'un couple. » L'agent confie recevoir des dizaines et des dizaines de dossiers par appartement.

Les inégalités sociales sont criantes et évidentes. La pénurie de logements ne touche pas tous les étudiants de la même façon. « Moi pas de problèmes, papa est riche » conclut Edouard Chevalier, un étudiant rencontré sur le parvis des Estudines. ■

VINCENT NAHAN
avec ARTHUR FICHEUX

En dix ans, les aides au logement ont augmenté de 16%. Les loyers ont gonflé de 30% ce qui représente une croissance deux fois plus rapide.

Il faut prévoir un loyer de 350 € à 450 € par mois pour une chambre et de 450 € à 1000 € pour un studio dans Paris et sa région dans le secteur privé.

REPORTAGE



© www.brignais.com

Les nouveaux colocataires

« C'est pas ma grand-mère, c'est ma coloc... », peut-on lire sur les prospectus du Pari Solidaire. Cette association, créée en avril 2004 par Aude Messéan, est pionnière en matière de logement intergénérationnel en France. Son ambition est simple : rompre la solitude des personnes âgées tout en permettant aux étudiants d'accéder à un logement gratuit.

À l'origine de cette initiative : une prise de conscience des difficultés rencontrées par deux générations. La canicule de l'été 2003 et la parution fréquente d'articles sur le logement intergénérationnel en Espagne, vont également jouer un rôle déterminant dans la création du Pari Solidaire.

Le principe du logement intergénérationnel repose sur la cohabitation entre un étudiant et une personne âgée. Quand l'un s'engage à accorder sa compagnie régulièrement, le second se doit de fournir un logement décent. Deux options s'offrent à l'étudiant : il peut opter pour la formule solidaire, qui lui permettra d'accéder à un hébergement gratuit en échange de sa présence au domicile du senior le soir et la nuit ou la formule conviviale, qui n'engagera pas l'étudiant à être présent, mais il devra verser une indemnité

d'occupation à la personne âgée. La formule solidaire est de loin la plus prisée par les étudiants.

Au-delà de garantir un toit à l'étudiant, l'association cherche à véhiculer des valeurs de solidarité, de tolérance, de dialogue et de citoyenneté. « Dans une société où les jeunes et les seniors sont souvent laissés pour compte, le Pari Solidaire souhaite recréer un lien entre les générations. Une société qui se fiche de ses jeunes et des personnes âgées n'est pas une société digne de ce nom », confie Aude Messéan, qui poursuit : « l'individualisme ne doit pas primer sur l'humanité ».

L'étudiant peut effectuer une demande de logement sur le site de l'association (1) : il répond à un questionnaire, définit ses attentes et ses besoins. Une lettre de motivation, une photo d'identité et des frais de dossier d'un montant de 15 euros sont également demandés. Pour bénéficier de cette solution, l'étudiant ou le jeune actif doit avoir moins de trente ans et adhérer entièrement au concept de l'association. Le Pari Solidaire n'est pas une agence immobilière, il ne tient compte d'aucun critère financier ; en revanche, il se fie à la motivation de l'étudiant et à son désir sincère de tisser un lien avec un senior. Si le profil de

Les étudiants ont une nouvelle perspective de logement : la cohabitation avec un senior.

l'étudiant répond à la demande d'une personne, une rencontre est organisée. Au début de la cohabitation, une cotisation annuelle est versée par l'étudiant. Celle-ci s'échelonne entre 100 et 350 euros, selon la formule choisie et la période à laquelle a lieu l'emménagement. Une convention d'hébergement officialise l'accord.

Afin de garantir le bon déroulement de la cohabitation, les deux futurs colocataires signent et s'engagent à respecter la Charte du Pari Solidaire. Chacun s'engage notamment à adopter une attitude respectueuse, tolérante, civique et solidaire. Il est également spécifié que le logement fourni par le senior doit être meublé et salubre, et qu'en contrepartie, l'étudiant le destinera à son usage particulier.

Katia, vingt-sept ans : « Roger est un ami »

En huit ans d'existence, l'association a permis à près de deux mille binômes de se former. En théorie, la cohabitation dure en moyenne neuf mois renouvelables. Cependant, les incidents sont si rares et les liens qui se tissent entre les deux générations sont si forts que la plupart des conventions se renouvellent. Chacun y trouve son compte. Katia, une étudiante de vingt-sept ans, vit avec Monsieur Roger, un retraité de quatre vingt-six ans. Elle raconte : « On discute beaucoup, je lui raconte la fac ; on regarde la télé ensemble, on se balade dans Paris » (in Cosmopolitan, novembre 2012). Les deux colocataires ont lié une amitié sincère : « Au début, je le considérais comme un grand-père, mais c'est plus que ça », reprend Katia ; « Roger est un ami ».

À l'image de Katia, tout le monde semble être conquis par cette initiative. Le renforcement du lien social et intergénérationnel est bien réel. Le succès de l'opération a entraîné la création d'associations similaires. La demande étudiante est en hausse chaque année : à la rentrée 2012, le Pari Solidaire a enregistré plus de huit cent nouveaux dossiers, soit une progression de près de 20% par rapport à l'année précédente. Si aucune place n'est disponible, l'étudiant est mis en attente, mais il peut être contacté à tout moment. Avis aux candidats. ■

MÉLISSA BELLOUTI avec ARTHUR FICHEUX

(1) www.leparisolidaire.fr

« C'est dur mais je m'accroche »

Job étudiant, galère ou nécessaire ?

22,5% d'étudiants sont contraints d'avoir un job. Monsieur Hervé, professeur d'histoire explique : « aujourd'hui les emplois du temps sont adaptés aux élèves qui travaillent ». Reste à savoir comment il est possible de concilier les deux.

La crise économique pousse les élèves à compléter les aides parentales, ou les bourses qui ne suffisent plus. Il ne s'agit plus d'argent de poche, mais plutôt de subvenir aux besoins matériels. 44% du budget étudiant sert au poste logement. « Désormais, je dois occuper de petits jobs pour payer mes frais de scolarité, mes fournitures et ma carte imagin'r » affirme Charles, étudiant en art. Ces motivations s'inscrivent souvent dans un besoin d'autonomie, dans un projet personnel et professionnel plus élaboré. D'après une étude de l'UNEF de 2009, « de plus en plus de jeunes poursuivent des études supérieures plus longues ». Elle explique l'accroissement de l'âge médian de fin d'étude, passé de 19 à 22 ans, et l'augmentation de jeunes ayant un job.

Un tiers des étudiants qui travaillent occupent

un emploi régulier, ayant peu de rapport avec leurs études. Ces postes sont qualifiés d'« attente », pour une moyenne de 28 heures hebdomadaires. 34,8% d'étudiants travaillant le soir ou la nuit. 81,6% travaillent plus de trois jours par semaine. Les emplois occasionnels, dont les jobs d'été concernent 14% des étudiants « Je travaillais comme livreur avant qu'on me propose d'aller filmer les jeunes en soirées, j'étais étudiant en audiovisuel. J'étais bien mieux payé,

En décembre plus de 64% des étudiants cherchaient du travail.

et je gagnais en expérience pour mes études », raconte Jean-Luc, gérant d'agence de street-marketing. Les emplois dit concurrents, avec de lourdes charges horaires ont une absence de lien avec le domaine d'études. Ce sont des postes de surveillants, serveurs, ou coursiers, jobs les plus courants chez les étudiants. « J'ai longtemps été animatrice en centre de loisirs, sans BAFA. J'ai

SMIC EN FRANCE	
Brut horaire	9,40 €
Net horaire	7,37 €
Brut mensuel 2012 (base 35h)	1425,67 €
Net mensuel 2012 (base 35h)	1118,36 €

dû arrêter car je voulais économiser mon énergie » confie Marie-Anne, étudiante en théâtre. L'observatoire de la vie étudiante démontre statistiquement qu'une activité régulière, rémunérée, sans lien avec les études, et exercée au moins à mi-temps accroît d'un tiers les risques d'échec dans les études.

La « limite » non nuisible serait de quinze heures hebdomadaire par semaine. Occuper un emploi aurait-t-il des inconvénients ? Les avis sont partagés.

Maturité

« Ces petits boulots n'apportent rien à leurs études et compliquent le plus souvent leurs bons déroulements » s'exclame Monsieur Marc, professeur de Littérature, alors que Monsieur Bosquet, professeur de sociologie, trouve « une certaine maturité dans les écrits des étudiants qui travaillent, ce qui ne justifie en rien absence et, ou manque d'assiduité ». Mais quelles solutions reste-il alors aux étudiants qui ont besoin de revenus ? Plusieurs Fac propose de passer une licence en 4 ans ou plus. D'autres adaptent les horaires de cours par rapport aux horaires de travail, avec des cours du soir par exemple. « Je travaille à mi-temps dans la restauration, tout en suivant mes études, que je finance seule. L'expérience du travail me donne rigueur, courage et maturité pour m'accrocher à mes études. Payer mes études toute seule me force en un sens à ne pas baisser les bras. C'est dur, mais je m'accroche » raconte Camille, étudiante en Histoire de l'Art. ■

ALEXANDRA EDIP avec CHARLES GÉLIS



En France, les étudiants sont payés au salaire minimum (SMIC)

Sur 2,1 millions d'étudiants en France 19,2% ont des emplois. Un tiers de ces étudiants travaille dans un secteur sans lien avec leurs études alors que la moitié des étudiants travaille dans des secteurs dit pré-insérés.

REPORTAGE



« J'ai choisi de travailler pour pouvoir payer mon loyer car j'ai dû prendre un studio à Paris. »

Thibault étudiant en sociologie à la fac de St Denis.

© cafedactualites.umblog.fr

Travailler pour étudier

Fac de Saint-Denis, rencontre avec les étudiants en quête de job

« Plus jamais ça ! » Pierre, étudiant en première année d'Arts à la fac de Saint-Denis (93) est à bout, et pour cause. Il vient d'enchaîner un boulot chez Mac Donald's pour l'été et démarre tout juste son job de serveur. « Je cherche un travail pendant les vacances pour subvenir à mes besoins et mes frais de scolarité. Je ne pense pas pouvoir concilier travail et études ! » A Saint-Denis, ils sont nombreux dans ce cas, comme dans le reste de la France.

Devant la fac de Saint-Denis, des étudiants distribuent des prospectus. « Je n'aime pas travailler avec les étudiants, ils ne sont pas motivés et ne font aucun effort. » s'empare Marco le responsable de la mission de distribution de tract, dirigée par une boîte de communication. Les étudiants quittent leurs postes pour téléphoner et profitent de l'inattention de leur supérieur pour discuter entre eux.

A la cafétéria du campus ce n'est pas le même

discours, une employée de la cafétéria confie : « les étudiants avec lesquels j'ai travaillé étaient dynamiques et c'était pour moi un vrai plaisir de travailler avec eux. Bien entendu, les salaires ne sont pas les mêmes pour les étudiants mais leurs horaires justifient ces salaires. »

Beaucoup d'étudiants se voient obligés de concilier travail et études. Benjamin, étudiant en philosophie travaille dans une librairie. « Travailler c'est faire beaucoup de sacrifices sur les études, mais ça m'a aussi apporté beaucoup de maturité et je pense être plus déterminé qu'un élève qui n'a pas à le faire. » Tout comme Benjamin, Alexandra, étudiante en journalisme, travaille : « malgré la difficulté de mon travail - dans la restauration - je ne regrette pas d'avoir fait ce choix. Ce job aux horaires difficiles m'a apporté une rigueur et de la maturité. » Comme Benjamin elle confie : « je suis d'autant plus déterminée dans mes études ». Sandra étudiante en sciences politiques explique : « je n'arrivais

pas à concilier études et travail, j'ai donc dû faire des sacrifices. J'ai rendu mon appartement et je suis retournée vivre chez mes parents afin de pouvoir me consacrer pleinement à mes études. »

Et les profs, qu'en pensent ils ?

Les professeurs de la fac de Saint-Denis ne voient pas le travail étudiant d'un bon œil. Patrice Dupont, professeur de littérature explique : « une différence se fait ressentir au niveau de la longueur des études. Certaines fac aménagent les emplois du temps des élèves afin de leur faciliter la tâche lorsqu'ils travaillent, cependant ces étudiants passeront une licence en 5 ans au lieu de 3 ». « Un tiers des élèves ont un travail mais ce n'est qu'un handicap, ça ne leur apporte rien par rapport aux études et je ne constate aucun bénéfice sur le sérieux ! » ajoute t-il avant de conclure : « il faudrait plus de budget pour les bourses ». « Je ne remarque pas de différence entre les élèves qui travaillent ou non hormis les

« FINIS LES PETITS BOULOTS ! »

MICHELLE FINKEL 22 ANS ÉTUDIANTE EN SCIENCES POLITIQUES À LA FAC DE SAINT DENIS (93), ANCIENNE SERVEUSE ET BABY-SITTER, RACONTE.

Est-il facile de concilier travail et étude ?

Absolument pas, mon travail dévorait littéralement mes études de droit. Le patron m'obligeait à faire des heures supplémentaires jusqu'à deux heures du matin et ceci lorsque j'avais un partiel le lendemain. En outre il me déclarait, mais me payait au black et certaines heures n'étaient pas payées.

Vous avez déjà pensé à arrêter vos études pour travailler ?

Je n'ai pas fait qu'y penser, j'ai dû interrompre mes études de droit pour pouvoir payer mes frais de scolarité.

Cette expérience professionnelle ne vous a donc rien apporté ?

Si, quand même elle m'a permis d'acquérir un certain sérieux et une rigueur qui n'était pas forcément très présente dans mes études. L'année m'a surtout permis de décider à tête reposée de ce que je voulais vraiment étudier à savoir les sciences

politiques. Les trois quarts des étudiants de ma classe sont là par défaut, moi j'ai choisi ma voie en âme et conscience. Mais le fait de ne pas avoir de travail est frustrant et oblige à faire des sacrifices.

Lesquels en particulier ?

Et bien le fait de ne pas être indépendante, de rester chez mes parents et de ne pas pouvoir subvenir à mes propres besoins.

Trouver un emploi est-il compliqué ?

Non pas du tout. Il suffit de déposer son CV dans différents endroits et l'on trouve très facilement, j'ai déjà bossé avant en tant que serveuse pendant l'été quand j'avais 16 ans, j'ai donc une certaine expérience du travail.

Pourquoi cherchez-vous un travail ?

Pour payer mes frais de scolarité, me rendre plus indépendante et me faire un peu d'argent pour sortir.

Que pensez-vous de vos conditions de travail ?

C'est un travail très difficile et très prenant et être sous-payé alors qu'on travaille aussi dur c'est rageant. Je n'arrivais pas non plus à rendre les devoirs en temps et en heure. Les profs étaient indulgents, mais ils ont vite remarqué mes retards et mes absences trop fréquentes.

Donc désormais vous ne cherchez plus de travail ?

Non, j'ai été totalement dégoûtée. C'est fini les petits boulots comme serveuse ou autre. J'attends d'avoir terminé mes études pour avoir un vrai travail en rapport avec mes études actuelles. Mais même si cela est dur je ne souhaite vraiment pas retravailler avant la fin de mes études, c'est trop compliqué..

Propos recueillis par
ALEXANDER JULIAN SCOTT.

quelques absences, il n'y a rien de flagrant. » estime Hervé Boucet, professeur de sociologie. « Il est possible pour un étudiant de concilier études et travail » reprend-il. Pourtant, reprend Hervé Boucet : « La plupart des élèves travaillant

« Actuellement, je pense qu'un étudiant ne peut pas assumer un emploi et des études. »

Professeur de littérature à la fac de Saint Denis (93).

en parallèle de leurs études ne connaissent pas leurs priorités, et ne se donnent qu'à moitié dans leurs études, je pense qu'ils perdent leurs temps à la fac. Travailler ou étudier il faut choisir ! » Mais ont-ils vraiment le choix ? ■

VICTORIA AMIARD

EN BREF

En décembre **plus de 64%** des étudiants cherchaient du travail.

Les étudiants représentent actuellement **10%** de la population active.

Les premiers secteurs pour les jobs étudiants sont l'hôtellerie, la restauration et l'animation, ces emplois sont les plus demandés à Paris.

L'UNEF demande au ministère de revoir ses priorités budgétaires en cessant d'utiliser **20%** de son budget en subventions aux entreprises sans que cela n'ait d'effet sur la recherche ni sur l'emploi.

De plus en plus de bourses sont demandées, elles sont délivrées selon plusieurs critères, le revenu fiscal, le nombre d'enfants à charge de foyer et l'éloignement entre le domicile et le lieu d'études.



 Tim Cook

©techno.lapresse.ca

iPhone 5, plus fort que la crise

Il y a dix jours, Apple lançait son dernier produit : L'iPhone 5, dernière génération d'un smartphone toujours innovant. L'entreprise américaine va être amenée à combattre un autre ennemi que Samsung ou Sony... la crise.

Deux millions de pré-commandes enregistrées en seulement 24 heures. « Nous ne nous attendions pas à une telle demande, c'est une superbe nouvelle ! » se réjouit Tim Cook, PDG d'Apple.

Une fois sorti, l'iPhone 5 était vendu à cinq millions d'exemplaires en seulement trois jours, contre quatre millions pour le précédent modèle...

Mais Apple ne se satisfait pas de cette vente car la société avait misé sur huit millions de produits vendus après le week-end de sortie.

«Ca va être le lancement d'iPhone le plus grand et le plus réussi d'Apple», prédisait Jeff Kagan, un analyste indépendant spécialisé dans les technologies, une semaine avant le jour de sa sortie.

Le lancement était effectivement impressionnant

: des files d'attentes de plusieurs heures, des tentes devant les Apple Stores installées la veille au soir... tous les moyens étaient bons pour avoir son iPhone en premier.

Charles Sannat, journaliste spécialisé en économie (Economiematin.fr) considère « cet attroupement ridicule. » Il ajoute même que « les nouvelles technologies plongent l'individu dans l'immédiateté. L'élément essentiel, c'est que, désormais, nous voulons tout. Tout de suite. Il n'y a plus qu'un temps. Celui du présent. Le passé est déjà trop loin. Le futur pas encore là. Non, ce qui compte c'est maintenant. » Il poursuit en affirmant que « ne vivre que dans le présent, c'est nier à l'homme ce qui fait son intelligence. C'est nier le droit de préparer le futur. C'est une dérive dramatique. »

PORTRAIT

Un principe de promotion abusive associé à une communication quasiment inexistante amènent un véritable paradoxe. L'iPhone 5 est-il une réussite ? L'attachée de presse d'Apple France confirme la réticence à la communication des salariés de l'entreprise, quels que soient leur pays et leur grade. Elle répond à cette question en nous renvoyant très vite et plutôt sèchement vers le communiqué de presse d'Apple qui « répond à tout ce qu'il faut savoir. »

Pour Stéphane Lauer, journaliste spécialiste des grandes entreprises, l'iPhone 5 ne mérite pas l'engouement qu'on lui porte. « Malgré des améliorations qui vont de plus en plus loin dans la technologie, certains bugs techniques sont gênants et pourraient amener les clients vers un autre constructeur, comme Samsung ou Nokia... » Il affirme malgré tout que « la marque à la pomme vendra toujours de plus en plus, avec de la meilleure promotion et des fans de plus en plus éblouis par le nouveau produit. »

Côté client, Laurent, 26 ans, traîne devant l'Apple Store du Louvre en lisant un livre grâce à son iPad. Pour lui, Apple exagère. « La promotion pour la sortie de l'iPhone 5 est démesurée par rapport aux modifications minimales dont il peut faire preuve. J'ai le 3G, deuxième modèle d'iPhone, et ça me convient parfaitement. Comment peut-on dépenser 700 euros pour un téléphone, sous prétexte qu'il ne fait pas que téléphoner ? »

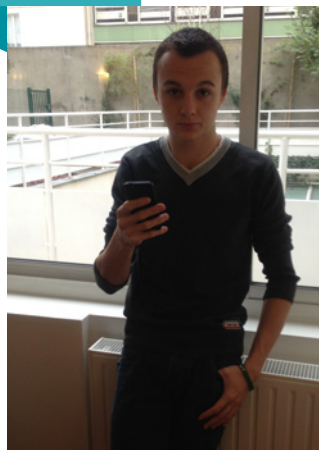
Pourtant, peu pensent comme lui. Effectivement, les modifications sont minimales et pas réellement révolutionnaires. Plus long, plus fin, plus léger, plus rapide, plus puissant, de meilleure qualité, plus solide... mais Apple nous avait tellement habitué à des évolutions signifiant de véritables changements technologiques que la déception, ajoutée à la moquerie, sont des réactions fréquentes chez les anciens, connaisseurs de la marque.

L'iPhone 5, moins bien vendu que ce qu'attendait Apple, touche un public plutôt aisé qui ne connaît pas vraiment la crise. Il n'explose pas non plus tous les records de vente et ne fait pas l'unanimité.

En outre, le marché du smartphone est en plein essor et n'est pas prêt de ralentir. Selon GFK Consumer Choices (une agence de statistiques américaine basée sur les produits technologiques), en 2012, les ventes de Smartphones atteindront 13,3 millions d'unités et dépasseront de loin les ventes de Mobiles (9,2 millions d'unités.)

Ainsi les Smartphones seront en croissance de +16% par rapport à 2011. ■

IVAN ASSOULINE avec ALEXIS LALEMANT



Ce qui frappe au premier contact avec Alexis, 18 ans, c'est son côté autonome, débrouillard, mais surtout combinard. Cet étudiant en journalisme collectionne les « trucs et astuces » et c'est de cette manière qu'il a pu acquérir le dernier bijou tout droit sorti des usines Apple pour la modique somme de... 50 euros ! « Je suis abonné au forfait OPEN de chez Orange (ligne fixe, TV, mobile) depuis le 21 septembre ce qui m'a permis d'ajouter 4000 points de fidélité aux 5000 points dont je bénéficiais déjà avec mon abonnement téléphonique. Moyennant un nouveau forfait, Orange m'a proposé 250 euros pour le dernier iPhone 5, et la revente de mon iPhone 4 m'a permis de toucher 200 euros ce qui m'a permis d'amortir considérablement l'achat du tout dernier smartphone d'Apple », explique Alexis. Un bon tuyau pour ce fan !

Evolution ou révolution ?

L'iPhone 5, il le voulait dès l'annonce de son lancement par la firme américaine et il en est très satisfait. « Comparé à l'iPhone 4 les avancées technologiques sont évidentes, il est plus résistant, le temps de chargement des pages est diminué, la qualité de l'image améliorée. Ces améliorations technologiques sont cependant moins perceptibles par rapport au 4S ». Néanmoins Alexis ne néglige pas le prix « nu » de l'appareil

APPLE-ADDICT

ALEXIS L., CE JEUNE ÉTUDIANT EN JOURNALISME A ACQUIS L'IPHONE 5 PEU DE TEMPS APRÈS SA SORTIE ET IL EN EST FIER !

qu'il juge exorbitant. « Il est clair qu'étant étudiant je n'aurai pas pu mettre 679 euros dans un smartphone. D'ailleurs je pense que l'iPhone 5 ne vaut pas son prix. Pour la même somme on peut acheter un très bon ordinateur qui n'est pas de marque Apple ». En revanche, pour lui, la supériorité de la technologie Apple reste sans équivoque : « Si j'avais eu le budget pour un smartphone à son prix nu mon choix se serait toujours orienté vers un iPhone plutôt que vers ses autres concurrents comme le Samsung Galaxy S3 même si les prix qu'ils proposent sont moindres ». Apple-addict ou non, Alexis garde un certain recul sur la sortie médiatique d'Apple du dernier iPhone. « Cet engouement est essentiellement lié à Apple qui, lorsqu'il propose un nouveau produit, révolutionnaire ou non, provoquera toujours l'attroupement à l'entrée des Apple Stores ». Et la mort de Steve Jobs ? Alexis se sent-il orphelin ? « (rires) C'est vrai que les grandes avancées technologiques de la marque se sont faites de son vivant, mais on ne peut pas dire que la technologie Apple soit en perdition depuis le début de l'ère Tim Cook, bien au contraire ! L'iPhone 5 est certes une évolution du 4S mais la firme à la pomme va continuer sa révolution technologique ». Alexis, assurément apple-addict !

ALEXANDRE LEMAIRE

REPORTAGE



© cyril.lopez.tk

L'autre révolution d'Apple

À l'occasion de la sortie de l'iPhone 5, les employés d'Apple Store manifestent dans la rue et souhaitent voir leurs revendications aboutir.

Une grève chez Apple, qui l'eût cru ? Pendant qu'Apple engrange des profits records dans le monde, certains de ses employés se révoltent. Las de leurs conditions de travail, les employés manifestent, munis de brassards verts portant l'inscription « Believe », dans les différents Apple Store de Paris : « Nous n'avons pas de cantine, et il existe seulement un robinet et deux toilettes pour cent personnes. Il n'y a aucun local pour se changer... ce sont des conditions inadmissibles » explique Albin Voulfow, responsable syndical CFDT chez Apple. Ils demandent des comptes à leurs dirigeants. La veille, les syndicats (CFDT, CFTC, SUD) et la direction avaient entamé des négociations, réclamant des tickets restaurants, une revalorisation salariale, le salaire minimum étant de 1.260 euros. Ils demandent aussi le 13ème mois et de meilleures conditions de travail. Mais les négociations n'ont pas abouti : apparaît alors la grève. Et c'est le syndicat SUD qui orchestre les manifestations.

Depuis le mois de Juin, le climat est tendu entre les employés et les dirigeants, raconte ce responsable syndical CFDT, une note d'amertume dans la voix : « Il faut savoir que lorsque les premiers magasins ont ouvert, nous avons dû faire face à des défauts de climatisation. Certains jours, nous

travaillons dans le magasin avec 35 degrés ».

L'insatisfaction des employés

La société Apple a finalement accepté certaines revendications des travailleurs : l'accès aux tickets restaurants et une augmentation sensible des salaires. Une situation jugée insuffisante par les employés. « En aucun cas nous ne sommes satisfaits » assure un manifestant.

La grève a été peu suivie : seuls quinze manifestants étaient postés le jour du lancement du produit Apple devant Apple Store à Opéra, et une cinquantaine devant la boutique du Louvre. Dans ces conditions, « les employés sont déprimés » expliquent ces salariés. Et la direction dans tout ça ? Elle a fait savoir qu'il était interdit aux employés de communiquer entre eux sur le conflit social.

La direction d'Apple manifeste peu d'intérêt aux mouvements de grève, car elle sait qu'une minorité, à peine 10% des effectifs, va descendre dans la rue. « Ce qui gêne principalement Apple, ce ne sont pas les manifestations dans la rue, mais la fermeture des magasins » ajoute le syndicaliste, dépité mais volontaire. ■

MAXIME LAFFIAC

BRÈVES

iPad Mini

Selon CNN Money, une tablette plus petite (7.85 pouces contre 9,7 pour son aînée) sera lancée le 17 octobre.

«Scuffgate»

Sur certains iPhone 5 noirs, plusieurs utilisateurs ont eu la mauvaise surprise de découvrir des rayures ou des défauts de peinture.

Nokia contre Apple

Pour la pub de son Lumia 920, Nokia s'en prend à Apple, qui ne propose que deux couleurs pour l'iPhone 5, le noir et le blanc. Nokia se moque en mettant en avant sa large gamme de couleurs.

Guerre des brevets

Motorola Mobility, filiale de Google, a retiré une plainte envers Apple portant sur sept brevets. Ces derniers concernaient le lecteur vidéo, l'assistant vocal (Siri) et les notifications par mail.

PIB américain

Michael Feroli, le chef économiste de JP Morgan, a calculé grâce aux chiffres du dernier trimestre 2012 que les ventes de l'iPhone 5 pourraient booster le PIB américain de 0,5 points sur une année.



Autolib' Autovid'

Bornes désertes : Gros plan sur les stations Autolib' parisiennes pour les 1 an de la petite voiture grise.

« **Borne momentanément indisponible.** » 14h30, borne autolib' à Opéra, rue de la Paix.

Malchance ou dysfonctionnement habituel ? Elles sont rentrées dans le paysage parisien mais peu de monde aux stations, une ou deux voitures manquent à chaque borne, pour celles qui fonctionnent. Sous une pluie battante, une autolib' s'arrête à 200 mètres, met son clignotant et entame une marche arrière. La première voiture depuis une heure. Elle se gare et la conductrice la rebranche. Florence, 25 ans, journaliste et utilisatrice régulière. Elle semble séduite par le concept d'une voiture électrique en libre-service. « J'aime ces voitures, elles possèdent un confort convenable et adapté à des trajets courts dans Paris intra-muros ». L'autolib' lui sert la semaine pour des déplacements professionnels ou personnels. Surtout depuis qu'elle n'a plus sa propre voiture : « J'ai opté pour des voitures disponibles comme on veut et quand on veut ». Côté pratique, un moyen facile de trouver des places à Paris. Le syndrome de la batterie déchargée pourrait effrayer mais, « pas d'inquiétude à avoir, j'ai connu des bugs informatiques et techniques mais c'est normal pour des voitures de nouvelle génération, d'autant plus qu'ils restent

rare ». Marc, 40 ans, utilisateur d'Autolib' « trouve le vélib extrêmement dangereux dans les rues de Paris ». Pour lui, l'auto-partage d'une voiture électrique c'est aussi un modèle de sécurité, face à la peur de la circulation parisienne..

Les banlieues à l'écart

Qu'en est-il des personnes en banlieue ? Il semblerait que l'autolib' soit davantage un moyen de déplacement essentiellement parisien. Nicole, retraitée, habitant au nord de Paris : « J'habite en banlieue et il n'y a aucune station autolib' à proximité de chez moi ». Elle affirme aussi « n'avoir jamais testé l'autolib' mais elle n'y porte pas grand intérêt et ne compte pas essayer ». « Les inconvénients du trafic urbain parisien

subsistent même en autolib', il y a toujours des embouteillages et des problèmes de places de parking ». Bolloré n'est pas indifférent à cette question et a désormais mis en place l'application Iphone afin de savoir où trouver les places les plus proches pour garer son autolib'. Pour Nicole la solution « c'est le taxi qui revient moins cher » ou sa propre voiture. Ludovic, 30 ans, habitant en banlieue, est du même avis « Je pense qu'autolib' est une bonne idée à condition d'habiter dans Paris et de ne pas posséder de voiture ». Borne Opéra, Rue du 14 septembre, il ne pleut plus, personne, borne momentanément déserte. ■

ANNE-CLAIRE BARNIER
avec ALLISON MAC TAGGART

OFFRES AUTOLIB'	INSCRIPTION	TARIF (à la minute)
1 an	144 €	0,17 €
1 mois	30 €	0,20 €
1 semaine	15 €	0,23 €
1 jour	10 €	0,23 €



autolib'

Ça ne roule pas si fort

Autolib' a un an : bilan et perspective.

L'Autolib' poursuit sa route. « Il faut que le rythme actuel d'abonnements continue jusqu'en mars ou avril 2014 » estime Vincent Bolloré, PDG du groupe Bolloré. L'accroissement du nombre d'abonnés hebdomadaires est de 5%. Au départ le seuil de rentabilité était prévu aux alentours de 2018. Il serait donc envisageable en 2014 grâce aux 35000 abonnés, et à plus de 550 000 utilisateurs. L'entreprise Bolloré, assure la qualité des services et des financements.

De son côté la ville de Paris assure que tout fonctionne pour le mieux. En effet, elle accorde une subvention de 25 millions. Dans les autres villes, chaque commune s'occupe de l'installation de ses stations et paye 50000 euros par « centre autolib' ». Le groupe Bolloré contribue à hauteur de 200 millions d'euros par an, et s'occupe de la réparation et des contrôles. Tou-

tefois si la voiture présente des détériorations la caution du conducteur assure les frais.

Le groupe Bolloré a déjà investi 1,8 milliard d'euros dans le dispositif. La mairie de Paris tente d'accroître, à moyen terme, le réseau en passant de 1740 véhicules à 3000, et de construire 300 nouvelles stations aux 690 existantes. L'innovation est également au rendez-vous, dans le multimédia. Ainsi une application smartphone est disponible pour consulter les disponibilités de voitures et de places de parking pour les réservations.

Engouement européen

Des mécontents dans cette histoire ? Les taxis (cf ci contre), quelques loueurs de voitures. Mais pas tous. Autolib' « démocratise la location des véhicules » estime Christophe Plonevez, directeur général d'Ada et président de l'Union des loueurs professionnels. En outre, la voiture électrique permettrait de doper les moyens de transport alternatifs et d'élargir le champ d'action de la concurrence.

Autolib' a un an. Elle cherche encore à s'imposer, mais commence à être adoptée par les franciliens. L'engouement d'autres villes européennes atteste de la réussite. Le groupe Bolloré a été contacté pour de nouvelles autolib' qui devraient voir le jour, au printemps 2013. ■

ROBIN ROYNARD et ALLISON MAC TAGGART

AUTOLIB' ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'autolib ne possède pas l'ABS (frein anti-blocage). Or c'est une directive européenne qui s'impose aux véhicules construits après 2004 et destinés à la vente. Autolib' contourne cette directive et se voit dénoncé par Autoplus qui souligne les mauvaises performances au freinage de la Bluecar (+50% de distance). Bolloré n'a rendu public aucun crash-test avec ses 1740 voitures.

CHAUDS TAXIS

La voiture électrique fâche les taxis parisiens : « Si les bornes se multiplient à ce rythme, nous pourrions perdre des places de stationnement pour nos taxis », déplore Pascal Wilder, vice-président de la Fédération nationale des taxis indépendants (FNTI).

BRÈVES

Autolib vs Europcar

L'agence de location a attaqué en justice Autolib pour contrefaçon de son concept d'« autoliberté ». Elle a obtenu gain de cause et l'annulation de la marque Autolib'. Les deux sociétés sont toujours en pourparlers et tentent d'arriver à un accord à l'amiable.

Embouteillages

Autolib' connaît les heures de pointes. Il est difficile de trouver une place ou une voiture entre 7h et 9h30, et 18h et 20h.

Assurance

Pas besoin de s'inquiéter, Generali se charge de tout, elle est incluse dans le prix de l'abonnement. Cependant, le site internet Assurland.com certifiait il y a quelques mois que les diabétiques n'avaient pas accès au service Autolib. Generali, face aux pressions de l'Association Française des Diabétiques (AFD) a rectifié les conditions d'accès au service.

INTERVIEW

AUTOLIB' : UN « AVENIR PROMETTEUR »

SERGE AMABILE, DIRECTEUR MARKETING ET COMMERCIAL DE BOLLORÉ.

« Quel bilan dressez-vous un an après la sortie d'Autolib' ? »

Nous avons récemment dépassé les 550 000 utilisateurs, on peut donc envisager un avenir prometteur pour le concept de libre-service.

« Le public ciblé lors du lancement correspond-il au public actuel ? »

Le concept Autolib' s'adresse à l'intégralité des franciliens, il n'y a donc pas de public visé en particulier. La voiture est facile et pratique d'utilisation, tout le monde peut donc s'en servir. C'est une délégation de service public (DSP).

« Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement de l'Autolib' ? »

Autolib est une voiture électrique disponible dans les grandes villes, comme Paris, à tous les conducteurs.

Le concept est basé sur un système d'auto-partage : la voiture n'appartient à personne, mais tout le monde peut l'utiliser. Le véhicule est équipé d'un GPS qui permet à l'utilisateur de se repérer, et d'un bouton d'appel vers le Centre d'Information Autolib en cas de problème.

Bolloré lance la commercialisation de la Bluecar, disponible en pré-réserve. Une voiture électrique sur le modèle de l'Autolib.



© Marion Theissen

« Comment peut-on s'inscrire pour se servir des voitures ? »

L'utilisation s'effectue par abonnement. Différents types sont disponibles et s'adaptent à la fréquence d'utilisation : journalière, à la semaine, au mois ou à l'année. Lors de l'abonnement, effectué à une borne prévue à cet effet, une carte d'abonné nominative est délivrée. Elle permet de brancher ou débrancher la voiture, et de l'ouvrir.

« Peut-on parler d'une concurrence entre le Vélib' et l'Autolib' ? »

Pas vraiment, ce sont plutôt deux moyens de transport complémentaires. L'Autolib'

possède une autonomie de 250 km, une distance que l'on ne peut pas parcourir à vélo.

« Que prévoyez-vous pour l'avenir ? »

Une nouvelle application est disponible gratuitement sur Iphone et Android. Elle va permettre aux utilisateurs des Autolib' de connaître les places de stationnement disponibles dans les stations les plus proches, et de les réserver pendant 90 minutes. Le système sera prochainement adapté sur l'ordinateur intégré de la voiture, permettant ainsi de garantir une place aux utilisateurs de l'Autolib'.

Propos recueillis par MARION THEISSEN



ÉCOLE FRANÇAISE DE JOURNALISME
114, rue Marius AUFAN, 92300 Levallois-Perret
01 41 11 25 30 . www.efj.fr

EFJ 1 . Octobre 2012